



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/791

Approbation des tarifs de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon pour la saison
2021/2022

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 27 MAI 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL, Mme FRERY (pouvoir à Mme POPOFF)

ABSENTS NON EXCUSES : ?

2021/791 - APPROBATION DES TARIFS DE L'AUDITORIUM-ORCHESTRE NATIONAL DE LYON POUR LA SAISON 2021/2022 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Auditorium-Orchestre national de Lyon propose de reprendre l'ensemble des tarifs et des réductions existants avec des ajustements pour adapter les tarifs à l'évolution du contexte et des pratiques des spectateurs.

Prolongation de la durée de validité des cartes intégrales, des cartes 3 entrées et des cartes cadeaux

Pour compenser les périodes de fermeture administrative de la salle en raison de la situation sanitaire, il est proposé de prolonger la validité des cartes intégrales, cartes 3 entrées et cartes cadeaux dont la date de fin de validité vient à terme pendant une période de fermeture de l'Auditorium.

- Cartes intégrales :

- Vendues en 19/20 : + 6 mois, jusqu'au 30/06/2021, sous réserve de réouverture en mai 2021, si ce n'est pas le cas prolongation d'autant de mois que durera une éventuelle fermeture administrative, ou remboursement si la carte n'a pas été utilisée ;
- Vendues en 20/21 : + 6 mois par rapport à date initiale de fin de validité > durée validité 18 mois, sous réserve de réouverture en mai 2021, si ce n'est pas le cas prolongation d'autant de mois que durera une éventuelle fermeture administrative ;
- Vendues en 21/22 : prolongation d'autant de mois que durera une éventuelle fermeture administrative.

- Cartes 3 entrées :

- Vendues en 19/20 : + 6 mois, jusqu'au 30/06/2021, sous réserve de réouverture en mai 2021, si ce n'est pas le cas prolongation d'autant de mois que durera une éventuelle fermeture administrative, ou remboursement si la carte n'a pas été utilisée ;
- Vendues en 20/21 : + 6 mois, jusqu'au 31/12/2021, sous réserve de réouverture en mai 2021, si ce n'est pas le cas prolongation d'autant de mois que durera une éventuelle fermeture administrative ;
- Vendues en 21/22 : prolongation d'autant de mois que durera une éventuelle fermeture administrative.

- Cartes cadeaux :

- 19/20 : + 6 mois par rapport à date initiale sous réserve de réouverture en mai 2021, si ce n'est pas le cas prolongation d'autant de mois que durera une éventuelle fermeture administrative ;
- 20/21 : + 6 mois à partir de date fin de validité > durée validité 18 mois sous réserve de réouverture en mai 2021, si ce n'est pas le cas

- prolongation d'autant de mois que durera une éventuelle fermeture administrative ;
- Vendues en 21/22 : prolongation d'autant de mois que durera une éventuelle fermeture administrative.

Évolution du tarif E

Il est proposé de modifier le tarif E : 15 €TTC au lieu de 10 €TTC, pour accompagner l'évolution de la proposition artistique (création d'un nouveau format à la place des concerts Expresso). En parallèle, un tarif abonnés/groupes et un tarif réduit, chacun à 10 € TTC, sont créés, pour maintenir ces rendez-vous accessibles au plus grand nombre.

Suppression du tarif abonnement Expresso 15h, en raison de cette évolution de l'offre de concerts de l'AONL.

Modification des tarifs abonnement entreprises, collectivités et groupes pour les concerts de 12h30 et les afterworks

En raison de l'évolution de l'offre de concerts de 12h30 et du tarif E, il est proposé de faire évoluer le tarif de l'abonnement entreprises, collectivités et groupes de 40 €TTC à 50 €TTC pour les 5 concerts à 12h30 et de 32 €TTC à 40 €TTC pour les 4 concerts afterworks.

Création d'un tarif professionnel

Il est proposé d'accorder une réduction de 30% sur le tarif plein aux partenaires professionnels de l'AONL. Ce tarif s'applique après validation de la direction de l'AONL.

Tarif professionnel En TTC	Série 1	Série 2	Série 3
Tarif A+	48 €	39 €	25 €
Tarif A	41 €	32 €	18 €
Tarif B	34 €	25 €	11 €
Tarif C	27 €	18 €	7 €
Tarif D	12 €		
Tarif F	34 €	27 €	
Tarif G	27 €	20 €	
Tarif jeune public (adulte)	11 €		

Modalités d'utilisation du Pass culture visant à faciliter l'accès des étudiants à l'offre des institutions culturelles de la métropole.

La Métropole de Lyon met en vente 5 000 Pass Culture étudiants au prix de 18 €TTC le carnet de 3 coupons spectacles et d'un coupon cinéma.

L'Auditorium accepte, comme titre de paiement, les coupons spectacles du Pass Culture.

Le bénéficiaire du Pass ne peut venir qu'une fois par saison avec le même Pass Culture.

L'Auditorium-ONL accepte les Pass culture jusqu'à la fin de la saison culturelle, soit au plus tard le 31 août 2022.

La Métropole de Lyon rembourse l'AONL sur présentation de factures et des coupons spectacles justificatifs, à hauteur de 11,50 €TTC par coupon de spectacle présenté.

Ces modalités feront l'objet d'une convention entre la Ville de Lyon/Auditorium-Orchestre National de Lyon et la Métropole de Lyon, qui sera présentée lors d'un prochain Conseil Municipal.

Reconduction des tarifs dérogatoires et exonérations antérieurs adoptées le 28 mai 2018 :
Par dérogation aux tarifs contenus dans ce rapport, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon, au titre de sa politique de diversification des publics, en qualité de producteur de spectacle vivant ou bien encore en tant qu'établissement culturel municipal peut accorder des places gratuites dans les cas suivants :

- Invitations destinées au protocole :
 - o Ville de Lyon ;
 - o Partenaires institutionnels : Métropole du Grand Lyon, Conseil Départemental du Rhône, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction Régionales des Affaires Culturelles ;
 - o Programmateurs, responsables d'établissements culturels et professionnels du spectacle vivant ;
 - o Presse spécialisée.

- Les exonérations visant les partenaires :
 - o Partenaires Politiques de la Ville dans le cadre de la Charte de Coopération Culturelle (ladite charte prévoyant le don de places à des publics éloignés de la culture) : partenaires associatifs, Maison des Jeunes et de la Culture, Missions Locales ;
 - o Association Culture pour tous, pour lutter contre l'exclusion culturelle ;
 - o Formations accueillies dans le cadre de coproduction dans les conditions définies dans les contrats y afférents ;
 - o Acteurs économiques : mécènes, parrains dans les conditions définies par les conventions y afférentes.

- Autres exonérations :
 - o Accompagnateurs de groupes scolaires ;
 - o Tombolas des écoles.

Il est proposé de limiter le nombre total d'exonérations et de gratuités à 10% de la fréquentation annuelle, ce pourcentage correspondant aux usages en vigueur dans les différents établissements culturels de spectacle vivant.

Reconduction des avantages fidélité adoptées le 2 juillet 2020 par décision du Maire n° 333:

Il est proposé de reconduire les avantages fidélité accordés précédemment. À partir de 6 concerts différents achetés, les abonnés bénéficient de bons de réduction.

Ces bons de réduction sont valables sur une place de concert de la saison en cours, librement choisie (hors abonnement). La réduction est appliquée sur le tarif réduit ou le tarif plein lors de l'achat de places de spectacles supplémentaires. Ces bons de réduction sont non cumulables, non remboursables et proposés à l'ensemble des abonnés. Ils sont valables sur la saison en cours.

Le nombre des bons de réduction proposé varie, comme précédemment, en fonction du nombre de concerts choisis dans le cadre d'un abonnement :

- 1 bon de réduction pour l'achat de 6 à 9 concerts ;
- 3 bons de réduction pour l'achat de 10 à 13 concerts ;
- 4 bons de réduction pour l'achat de 14 à 19 concerts ;
- 6 bons de réduction pour l'achat de 20 concerts et plus.

Les tarifs (en TTC) correspondants à ces réductions sont les suivants :

	PROPOSITION TARIF PLEIN AVEC BON DE RÉDUCTION DE 25% ARRONDI	CALCUL TARIF ABONNE AVEC BON DE RÉDUCTION DE 25% ARRONDI	CALCUL TARIF RÉDUIT AVEC BON DE RÉDUCTION DE 25% ARRONDI
Tarif A+	52 €	46,50 €	26 €
	41 €	37,50 €	21 €
	27 €	25,50 €	13,50 €
Tarif A	44 €	39 €	22 €
	34 €	30 €	17 €
	19,50 €	18 €	10 €
Tarif B	37 €	31,50 €	18 €
	26 €	22,50 €	13 €
	12 €	10,50 €	6 €
Tarif C	29 €	24 €	15 €
	19 €	15 €	9,50 €
	7,50 €	6 €	6 €
Tarif D	13 €	10 €	6,50 €
Tarif E	10,50 €	7,50 €	7,50 €
Tarif F	36 €	33 €	33 €
	28,50 €	25,50 €	25,50 €
Tarif G	28,50 €	25,50 €	25,50 €
	21 €	18 €	18 €
Tarif Jeune Public (abonnement à partir de 3 spectacles)	12 €	10 €	6 €
	6 €	6 €	
Tarif Jeune Public / Petite salle	7,50 €	6 €	9 €
	4 €		

Reconduction des tarifs des insertions adoptés le 28 mai 2018 :

Il est proposé de reprendre la tarification des tarifs des insertions dans les supports de communication de l’Auditorium-Orchestre national de Lyon proposées dans la délibération du 28 mai 2018.

Application de tarifs pour les visites guidées et parcours découverte :

Il est proposé d’appliquer le tarif de 8 €TTC aux individuels et le tarif de 60 €TTC aux groupes de 10 à 25 personnes participant à une visite guidée de l’Auditorium.

L’offre de Parcours découverte est modifiée pour davantage correspondre aux attentes des groupes. Des Parcours découvertes « visite guidée + 1 atelier sonore » et « visite guidée + 2 ateliers sonores » sont proposés aux groupes de 10 à 25 personnes, aux tarifs respectivement de 90 €TTC et 120 €TTC (au lieu de 144 €TTC précédemment).

Application de tarifs pour les ateliers sonores :

L’Auditorium-ONL propose aux adultes et enfants de 3 mois à 14 ans, de façon ponctuelle ou sous forme de sessions, des Ateliers sonores qui ont lieu dans un espace qui leur est entièrement dédié.

Doté d’un parc instrumental et d’un équipement adapté, l’Espace découverte se veut un espace accessible à tous pour découvrir ou approfondir sa pratique musicale.

Pour les petits, deux tranches d’âge sont proposées : éveil sensoriel et musical avec comptines et manipulations d’objets sonores pour les enfants de 3 mois à 5 ans et pratique collective pour les 5 à 11 ans. L’Espace découverte est également utilisé durant le temps scolaire dans le cadre de projets spéciaux en collaboration avec les équipes pédagogiques, ainsi que par les centres de loisirs, durant la période de vacances.

Pour les adultes, des Ateliers sonores sont proposés à l’heure du déjeuner ou le soir : musique en collectif au service de pratiques professionnelles (techniques d’improvisation, chant...), approche ludique de la voix et des instruments et ateliers de solfège et d’histoire de la musique afin d’approfondir ses connaissances.

Les tarifs des différents ateliers sonores proposés sont les suivants (chaque session est pensée et vendue dans sa globalité, les ateliers ne peuvent être achetés séparément) :

Type d'atelier	Coût par atelier (en TTC)	Nombre d'ateliers par session	Prix de la session complète (en TTC)
ENFANTS/FAMILLE			
Atelier éveil musical 3 mois-3 ans	15 €	3	45 €
Atelier éveil musical et sensoriel 3-5 ans	15 €	3	45 €
Chacun son rythme-Atelier percussions 5-7 ans	15 €	3	45 €
Chacun son rythme-Atelier percussions 8-10 ans	15 €	3	45 €
Chantons ! Atelier chant 10-12 ans	16 €	4	64 €
Chantons ! Atelier chant 12-14 ans	16 €	4	64 €

Type d'atelier	Coût par atelier (en TTC)	Nombre d'ateliers par session	Prix de la session complète (en TTC)
Ateliers Faites le buzz Enfant	8 €	1	8 €
Atelier de préparation au concert participatif Enfant	8 €	1	8 €
ADULTES			
Percussions / Tapez fort	15 €	3	45 €
La voix dans tous ses états	15 €	3	45 €
Tous en chœur	15 €	3	45 €
Ateliers Faites le buzz Adulte	16 €	1	16 €
Atelier de préparation au concert participatif Adulte	16 €	1	16 €

Modification des tarifs des conférences :

Le format des conférences est repensé (sujets abordés, personnalités invitées à forte notoriété, etc.). Afin de l'adapter à cette nouvelle offre et de le mettre en cohérence avec l'ensemble de la grille tarifaire, il est proposé de faire évoluer le tarif plein des conférences : 8 €TTC au lieu de 6 €TTC.

Les abonnés et membres de la Sophily continuent de bénéficier d'une gratuité, et la gratuité est accordée au moins de 28 ans, pour leur rendre ces conférences plus accessibles.

Oui l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Les tarifs pour la saison artistique 2021/2022 appliqués à l'Auditorium-Orchestre national de Lyon sont approuvés, selon les tableaux ci-dessous :
Les tarifs de billetterie, les tarifs d'abonnements et les tarifs avec réduction (en TTC) :

		TARIF PLEIN	TARIF ABONNES / GROUPES	TARIF REDUIT
Tarif A+	1e série	69 €	62 €	34,50 €
	2e série	55 €	50 €	27,50 €
	3e série	36 €	34 €	18 €
Tarif A	1e série	59 €	52 €	29,50 €
	2e série	45 €	40 €	22,50 €
	3e série	26 €	24 €	13 €
Tarif B	1e série	49 €	42 €	24,50 €
	2e série	35 €	30 €	17,50 €
	3e série	16 €	14 €	8 €
Tarif C	1e série	39 €	32 €	19,50 €
	2e série	25 €	20 €	12,50 €
	3e série	10 €	8 €	8 €
Tarif D	série unique	17 €	13 €	8,50 €
Tarif E	série unique	15 €	10 €	10 €
Tarif F	1e série	48 €	44 €	44 €
	2e série	38 €	34 €	34 €
Tarif G	1e série	38 €	34 €	34 €
	2e série	28 €	24 €	24 €
Tarif Jeune Public	série unique adulte	16 €	13 €	8 €
	série unique enfant	8 €	8 €	
Tarif Jeune Public / Petite salle	série unique adulte	10 €	8 €	5 €
	série unique enfant	5 €		
Conférences	série unique	8 €	Gratuit pour les abonnés	Gratuit pour les moins de 28 ans
Rencontres littéraires	série unique	12 €	Gratuit pour les abonnés	6 €
Tarif "carte senior Ville de Lyon"	pour certains concerts définis en début de saison	15 €		
Tarif réduit dernière minute				8 €
Tarif Abonnement du chef - 1 sélection de 5 concerts	1ère série	178 €		
	2nde série	129 €		
Tarif "abonné entreprise, collectivité et groupe" pour concerts 12h30	50 € les 5 concerts de 12h30			
Tarif "abonné entreprise, collectivité et groupe" pour afterworks	40 € les 4 concerts			

Le tarif abonné / groupe s'applique aux abonnés de l'Auditorium ayant choisi 4 concerts minimum dans la programmation 2021/2022 ainsi qu'aux groupes constitués à partir de 10 personnes.

Le tarif réduit s'applique aux moins de 28 ans, aux personnes handicapées titulaires d'une carte d'invalidité, aux personnes avec handicap en fauteuil roulant et non-voyants (emplacement réservé en 1^{ère} et 2^{ème} séries) et ainsi qu'aux accompagnateurs, demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA sur présentation d'un justificatif.

Le tarif abonné jeune public s'applique pour l'achat de billets pour un minimum de 3 concerts jeunes publics pour les moins de 12 ans. L'adulte accompagnateur bénéficie du tarif abonné.

Les tarifs des actions culturelles (en TTC)

Concerts éducatifs (scolaires)	6 €
Tarif pédagogique moins de 18 ans pour les groupes de 10 personnes minimum (universités, lycées, conservatoires, écoles de musique...)	8 €
Tarif pédagogique pour tout accompagnateur supplémentaire. (universités, lycées, écoles de musique, conservatoires).	14 €
Visite guidée pour les particuliers	8 €
Visite guidée pour un groupe de 10 à 25 personnes	60 €
Visite guidée + 1 atelier sonore pour un groupe de 10 à 25 personnes	90 €
Visite guidée + 2 ateliers sonores pour un groupe de 10 à 25 personnes	120 €

Les tarifications spécifiques (en TTC)

Prestations	Tarif	Détail de la prestation
Frais d'envoi de billet	2 €	Frais d'envoi lors de l'achat par téléphone (par carte bancaire) ou lors de l'abonnement.
Frais d'échange de billets	3 €	Frais liés au changement de date de spectacles applicables par billet changé uniquement sur les ventes à l'unité
Fauteuil & tribune	20 €	Pass Fauteuil et tribune - Partenariat avec l'OL avec reversement de 10 € au profit de l'OL
Carte 3 entrées "moins de 28 ans"	15 €	Carte rechargeable donnant accès à 3 places de concert dans la limite des places disponibles

Prestations	Tarif	Détail de la prestation
Carte intégrale "moins de 28 ans"	60 €	Carte nominative donnant accès à tous les concerts de la saison 2021-2022
Tarif des ventes éphémères	10 € ou 15 €	Tarifs spéciaux accordés à certains concerts. Ce tarif est défini en fonction de la fréquentation des salles et/ou des projets artistiques.

La carte cadeau

Comme les années précédentes, une carte cadeau d'un montant variable est mise à disposition et créditée par le spectateur à hauteur du montant souhaité. Cette carte cadeau est valable 1 an à compter de la date d'achat et peut s'utiliser en une ou plusieurs fois.

- La prolongation de durée de validité des cartes intégrales, cartes 3 entrées et carte cadeau de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon, dans les conditions décrites ci-dessus est approuvée ;
- L'application d'un tarif professionnel tel que décrit ci-dessus est approuvée ;
- Les modalités d'utilisation du pass culture entre la Ville de Lyon/Auditorium-Orchestre National de Lyon sont approuvées. Les exonérations de droits d'entrée à l'Auditorium-Orchestre national de Lyon dans les cas énumérés ci-avant et dans la limite de 10% de la fréquentation annuelle sont approuvées ;
- La reconduction des avantages fidélité des abonnés, tel que décrits ci-dessus est approuvée ;
- La reconduction des tarifs insertions est approuvée ;
- L'application des tarifs des ateliers sonores tels que décrits ci-dessus est approuvée ;
- Les recettes seront imputées sur le budget 07, au chapitre 70, fonction 311 sur les lignes budgétaires correspondantes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET